

## APPEL À CANDIDATURES

Le Bureau d'évaluation du BIT/EVAL cherche un consultant/trice évaluateur national (basé à Niamey) **pour participer à l'évaluation du projet BPRM-PAERCA- (NER/19/01/USA) « Interventions sur les moyens de subsistance basés sur le marché en faveur des réfugiés et les communautés d'accueil de Ayorou au Niger ».** Le travail sur le terrain sera conduit pour donner de l'appui au consultant(e) chef d'équipe (qui ne sera présente en Niger).

Pour de plus amples informations sur l'évaluation et le profil demandé pour le dépôt des candidatures, veuillez consulter les Termes de référence ci-joints.

**Période de l'évaluation demandée : mars-avril 2021**

**Date limite d'envoi des candidatures : 2 mars 2021**

Les candidat (es) intéressé(e) par cette prestation devront fournir les informations suivantes :

- Une déclaration décrivant la manière dont les compétences, les qualifications et l'expérience du candidat sont pertinentes par rapport aux qualifications requises pour ce poste.
- Un CV actualisé,
- Deux références récentes disponibles y compris email et téléphone
- Une offre financière incluant le tarif journalier demandée en USD et la tarif journalier reçu pour travailles similaires en 2019-2020.
- Une déclaration confirmant que le candidat n'a jamais été impliqué dans la réalisation dudit projets ni dans une relation personnelle avec des fonctionnaires de l'OIT engagés dans le projet
- Sa date de disponibilité.

Veuillez contacter Ricardo Furman ([furman@ilo.org](mailto:furman@ilo.org)) et copiant Pacome Dessero ([dessero@ilo.org](mailto:dessero@ilo.org)) pour toute question relative à cet appel d'offre ou pour nous faire parvenir votre candidature.

Meilleures salutations.

Ricardo Furman

Gestionnaire de cette évaluation



### Projet BPRM-PAERCA- (NER/19/01/USA)

« Interventions sur les moyens de subsistance basés sur le marché en faveur des réfugiés et les communautés d'accueil de Ayorou au Niger »

#### Termes de Référence de l'évaluation à mi-parcours

Version draft 16 février 2021

<b>Titre du projet objet de l'évaluation</b>	Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger
<b>Code de coopération technique du projet</b>	NER/19/01/USA
<b>Unité administrative responsable pour la gestion du projet</b>	OIT/BP-Abidjan
<b>Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet</b>	SME ENTREPRISES / ETB-BIT Dakar
<b>Pays</b>	NIGER
<b>Durée</b>	24 mois
<b>Date de démarrage</b>	20.09.2019
<b>Date de fin</b>	19.09.2021
<b>Type d'évaluation</b>	Evaluation interne à mi-parcours
<b>Donateurs</b>	BUREAU DE LA POPULATION, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRATIONS (PRM) Département d'Etat Américain
<b>Budget du projet</b>	USD 2,500,000
<b>Gestionnaire de l'évaluation</b>	Ricardo Furman

## 1. Contexte

Le Niger est l'un des pays les moins développés du monde. Il occupe la dernière place dans l'Indice de Développement Humain (189<sup>ième</sup> place avec un indice de 0,354). En dépit du fait que moins de 12% des terres du pays soit propice à l'agriculture, elle est la principale activité économique (43,1%) et la principale source génératrice d'emploi et de revenue pour 80% de la population rurale. Toutefois la productivité agricole est très basse à cause de l'exploitation excessive des ressources naturelles (terre, eau et biodiversité).

Les régions de Tillabéry et de Tahoua à l'Ouest du pays et la région de Diffa à l'Est sont confrontées à une invasion par des groupes de terroristes affiliés à Al-qaïda et Daech (Etats Islamiques en Irak et dans le Cham) provenant du Mali et du Burkina Faso. Le Niger consent 15% de son budget pour endiguer ce mal ce qui limite sa capacité à investir dans les secteurs de production et de développement. L'insécurité ainsi que l'absence de perspectives socio-économiques dans cette zone frontalière Niger-Mali- Burkina Faso (région connue sous le nom de Liptako-Gourma) a entraîné la naissance de mouvements radicaux, des déplacements et migrations irrégulières mettant ainsi à rude épreuve l'insuffisance d'accueil et de ressources naturelles.

En raison de l'instabilité au Mali et dans le Nord-Est et Ouest du Nigéria au cours de ces dernières années, de nombreux ressortissants maliens et nigériens se sont réfugiés au Niger. Le pays compte actuellement 174,232 réfugiés<sup>3</sup> répartis dans deux régions principales: Tillabéry et Tahoua dans l'Est (frontières avec le Mali et le Burkina Faso) et à Diffa dans le sud-ouest qui fait frontière avec le Nigéria et le Tchad. Les réfugiés Nigériens habitent les camps de Diffa tandis que les maliens les camps de Tillabéry et Tahoua et dans une moindre mesure à Niamey. En outre on compte dans ces deux régions il y aussi 70 000 déplacés internes

Sur le plan Juridique, les réfugiés maliens ont les mêmes droits que les ressortissants nigériens en ce qui concerne l'accès au marché de l'emploi ainsi qu'aux services de financement et de développement d'entreprises. Toutefois sur le terrain peu de réfugiés maliens connaissent leurs droits, ce qui fait que les employeurs nigériens des communautés hôtes font fi des régulations et préfèrent embaucher leurs pairs au détriment des réfugiés maliens. Cette disparité entre la loi et les pratiques peut être mieux comprises en observant les relations entre les réfugiés et les communautés hôte sur le plan entrepreneurial et sociale.

Les deux principaux moyens de subsistance dans le pays que sont l'agriculture et l'élevage sont de plus en plus menacés pour cause du changement climatique, des catastrophes répétitives et la dégradation des ressources naturelles. Selon les estimations près de 600 000 personnes avec une majorité à Tillabéry, sont touchées par l'insécurité alimentaire au Niger entre octobre et décembre 2018.

Le OIT implémente ce projet répondant a la Recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2017. Au cœur de la Recommandation n° 205 se trouvent des principes directeurs pour la prise de mesures finalisées à la création d'emplois et au travail décent

dans les situations de crise, ainsi qu'une approche par étapes multidimensionnelle pour promouvoir la paix, prévenir les crises, permettre le redressement et renforcer la résilience.

En plus le projet est très lié au travail de l'HCR et les intérêts du Gouvernement de Niger : conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à l'appel du Cadre d'action global pour les réfugiés pour le renforcement de la résilience et de l'autosuffisance des réfugiés grâce à l'inclusion économique.

## **Le projet**

Le projet à évaluer a été approuvé pour une période de 24 mois (2019-2021). Il a officiellement commencé le 19 Septembre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en Mars 2020 et a coïncidé avec le confinement lié à la pandémie du Covid-19. Le budget total est de 2,500,000 US\$.

Ainsi, les interventions dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Elles participent à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable de l'aquaculture (SNDDA) 2020-2035 du Niger

## **Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre du projet**

Le projet a pour mission de créer un environnement favorable à l'autonomisation économique des réfugiés et des communautés hôtes au travers d'interventions d'appui aux moyens de subsistance orientés vers le marché.

**Objectif global** : « Les réfugiés et les communautés d'accueil du Niger ont un meilleur accès aux moyens de subsistance durables et axés sur le marché ».

**Résultat 1** : Les réfugiés et les communautés de la région de Tillabéry bénéficient d'un accès amélioré et égal aux services de développement d'entreprise durables et basés sur la demande.

**Résultat 2** : Les réfugiés et les communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont amélioré et rendu égal l'accès aux moyens de subsistance dans la chaîne de valeur de l'aquaculture.

**Résultat 3** : Les réfugiés et les communautés d'accueil participent conjointement à la collecte et au recyclage des déchets solides dans la zone urbaine d'Ayorou.

## **La stratégie du projet**

Ce projet est axé sur trois principaux domaines d'activités complémentaires (services de développement d'entreprises, aquaculture et gestion des déchets).

### ***1. Renforcement des capacités des services de développement des entreprises***

2. **Développement de la chaîne de valeur Aquaculture** (un accent particulier sur le traitement et la commercialisation du poisson par les femmes et la réhabilitation et la construction d'infrastructures tels que les étangs piscicoles et des équipements hydriques)

### 3. **Développement de la Chaîne de valeur Gestion Durable des Déchets**

L'initiative est pilotée sur le site urbanisé pour les réfugiés et les communautés locales seront organisées en coopératives. L'approche du projet repose sur l'hypothèse qui soutient que pour développer des moyens de subsistance durables deux conditions doivent être réunies :

- il doit y avoir des opportunités sur le marché tant pour les entrepreneurs de biens et des services tant pour les employeurs désireux d'embaucher
- les personnes doivent avoir les compétences et aptitudes requises pour accéder aux opportunités déjà disponibles. C'est pourquoi l'OIT dans son travail prend parallèlement ces deux aspects en compte.

#### **Gestion du projet**

Le directeur du bureau de pays du BIT, basé à Abidjan, est le responsable du projet. Le projet est mis en œuvre par une équipe basée à Niamey, comprenant un chef de projet international, un responsable technique national, un assistant administratif national et deux chauffeurs. L'Equipe du travail décent du BIT, basée à Dakar, et les départements techniques compétents du siège, en particulier les unités PME, COOP et VERT du Département ENTREPRISES fourniront un appui technique à l'équipe.

De plus, le projet est également mis en œuvre en collaboration avec le bureau de pays du HCR.

#### **Les principaux bénéficiaires du projet**

Les Bénéficiaires directs sont les réfugiés et les communautés d'accueil (hommes et femmes), de la commune de Ayorou dans la Région de Tillabéry. Ce sont pour la plupart des personnes, déscolarisés, en situation de haute précarité, sans formation ou sans emploi.

Les Bénéficiaires indirects y compris des autorités locales qui bénéficieront des formations et de nouvelles activités économiques performantes au sein de leur communauté et les autres acteurs intervenant sur la chaînes de valeurs Pisciculture et Gestion durable des déchets avec lesquels des synergies d'actions vont être créées.

#### **Les principaux résultats obtenus à décembre 2020, rapportés par le projet, sont les suivants :**

##### Sur le résultat 1 : l'accès amélioré aux services de développement des entreprises

- Rencontres d'identification et d'évaluation des structures partenaires en vue d'élaboration d'un répertoire des partenaires du projet ;

- Adaptation d'outils de développement coopérative
- Organisation de la formation des formateurs des structures d'accompagnement des coopératives, sur les outils de développement des coopératives du BIT (ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP) ;
- Conception et adaptation d'outils de formation sur les aptitudes de compétences de vie courante ;
- Renforcement des capacités des formateurs du Réseau GERME au Niger sur les nouveaux outils de développement des entreprises du BIT (GERME pour entreprise Verte, les aptitudes en compétences de vie Courante – AVC),

Sur le résultat 2 : Développement de la chaîne de valeur Aquaculture

- Rencontres de présentation et d'information sur le projet à l'endroit des autorités administratives, coutumières et les élus locaux à Tillabéry et Ayorou ;
- Mise en place du dispositif de gouvernance locale (comité local de suivi du projet-CLS)
- Identification et géo référencement du site pour l'implantation des bassins piscicoles devant servir à l'installation des bénéficiaires du projet ;
- Négociation foncière et obtention du document de mise à la disposition du site au projet ;
- Sensibilisation des réfugiés et communauté locale sur les différents maillons de la chaîne de valeur aquaculture;
- Accompagnement du comité local dans le suivi des inscriptions des bénéficiaires du projet (réfugiés et communauté local)
- Elaboration des documents de commande (Dossier d'appel d'offre pour la construction du site piscicole, TDR, etc.)

Sur le résultat 3 : Développement de la Chaîne de valeur Gestion Durable des Déchets

- Organisation des missions de sensibilisation des réfugiés, communauté d'accueil et autorités locales sur le processus de mise en place du dispositif de Gestion durable des déchets,
- Indentification, inscription des bénéficiaires du projet (réfugiés et communauté locale);
- Elaboration des documents de commande (Dossier d'accord de mise en œuvre avec l'ONG GVD, TDR, etc.)
- Sensibilisation sur la démarche coopérative

## **2. Cadre de l'évaluation**

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars US et de moins de 5 millions de dollars US est sujet à une évaluation à mi-parcours et à une évaluation finale, dont l'une doit être indépendante. La présente évaluation à mi-parcours sera conduite par un évaluateur formé comme évaluateur interne et géré par le Senior evaluation officier de le Bureau régional du BIT pour l'Afrique).

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation à mi-parcours suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAl, intitulée « Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

## **3. Objectifs de l'évaluation :**

La présente évaluation mi-parcours a pour objectif, de faire une évaluation globale de tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet tout en examinant sa performance vers l'atteinte des résultats. Elle devra analyser certains points et répondre à certaines questions, notamment :

- a) Établir la pertinence de la conception du projet à travers sa contribution au cadre national de développement, aux objectifs de développement durable (ODD), à l'UNSDCF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- b) Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception et dans quelles mesures observe-t-on des décalages entre le projet tel qu'il est conçu et le projet tel qu'il est mis en œuvre et les raisons pour ces différences (en considérant le contexte social et économique et la pandémie de la Covid19) ;
- c) Évaluer le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) du projet, y compris des résultats inattendus, en identifiant les facteurs externes et internes affectant la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative).
- d) Examiner la gestion institutionnelle du projet;
- e) Analyser le niveau d'efficacité de l'implémentation du projet
- f) Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- g) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet pour la réalisation des objectifs du projet.

## **Utilisateurs de l'évaluation**

Le rapport de l'évaluation est destiné principalement : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (CTP et Expert National), aux partenaires techniques locaux, au donateur (BPRM, Département d'Etat Américain), et au BIT à tout niveau (du projet au siège central).

Les recommandations, les leçons apprises, et les bonnes pratiques seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du projet et développer les futurs projets

## **Champ / Portée de l'évaluation**

### ***Durée et portée de l'évaluation :***

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage constituera une évaluation du processus pour l'atteinte des résultats et de leur pérennité. Elle examinera toute l'intervention du projet à partir de septembre 2019 jusqu'à Janvier 2021. Elle considérera l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prendra également en compte l'évolution du contexte du pays, de la région de Tillabéry et précisément de la commune de Ayorou (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire).

L'évaluation devra analyser comment et pourquoi les résultats ont été obtenus de façon à renforcer l'apprentissage produit par cette évaluation.

### ***Couverture géographique :***

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir le Niger, en particulier Niamey, Tillabéry et Ayorou ainsi que des entretiens avec les parties prenantes.

## **4. Critères et questions relatives à l'évaluation**

L'évaluateur aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants: pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité, genre et non-discrimination tels que définis dans le document « ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4me édition » (voir Annexe 1) .

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n ° 4 et à la note d'orientation n ° 7 d'EVVAL afin de garantir la participation des parties prenantes.

En outre, elle devrait prêter attention transversal aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.



L'évaluation sera effectuée selon les normes<sup>1</sup> d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci.

### **Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet**

1. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadre de développement de Gouvernements du Niger, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ?
2. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ? Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets du BIT ou des autres partenaires au développement ?

### **Validité du projet**

1. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)
2. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ? Sinon quelles sont ces principales contraintes non prises en compte et quelles stratégies mettre en place pour y faire face et améliorer les objectifs assignés au projet ?
3. Le projet a considéré et intégré de manière réaliste les risques et hypothèses de son contexte.
4. Quelle est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?

### **Performances et efficacité du projet**

5. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs ont-ils en processus d'être atteints ou sont-ils susceptibles de l'être à la fin du projet ?
6. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique (la théorie de changement du projet) ont-elles été soutenues pendant l'implémentation ?
7. La quantité et la qualité des produits obtenus ont-elles été satisfaisantes ?
8. Y a-t-il des des résultats inattendus développés ? Pourquoi ?

---

<sup>1</sup> ST/SGB/2000 Regulation and Rules Governing Programme Planning, the Programme Aspects of the Budget, the Monitoring of Implementation and the Methods of Evaluation

9. Quels sont les facteurs de succès et obstacles que le projet a rencontrés durant la première phase de sa mise en œuvre ? Comment le projet y a fait face ?
10. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ?
11. Dans quelle mesure la pandémie COVID-19 a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements?
12. Les modèles d'intervention (adaptés) utilisés dans le projet suggèrent-ils un modèle d'intervention pour une réponse de crise similaire?

#### **Efficiences des ressources utilisées**

13. Les ressources (financières, humaines, expertises...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes ciblés ? Les moyens mis à la disposition du projet sont-ils utilisés de façon efficiente ? Pourrait-on obtenir les mêmes résultats à un coût moindre ?

#### **Efficacité du dispositif de gestion**

14. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management du projet par le Bureaux pays, DWCT, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans technique, programmatique, administratif et financier ?
15. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le Projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre le projet et les partenaires clés ?
16. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT) ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales?
17. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT, d'autres agences des Nations Unies, comment l'HCR, et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact?

#### **Orientations sur l'impact et la durabilité du projet**

18. Est-ce que les conditions pour avoir les réalisations du projet sont bien considérées dans la mise en œuvre du projet (i.e. une stratégie de sortie/exit strategy) pour avoir des changements positifs auprès des groupes cibles sur les thèmes de travail du projet ?
19. Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet sont-elles les institutions clés ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?
20. Comment l'approche de durabilité du projet a-t-elle été affectée par la situation Covid19 dans le contexte des réponses nationales et comment le projet et les

parties prenantes ont-ils réagi pour faire avancer l'appropriation des résultats du projet?

### **Genre et non-discrimination**

21. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités, différenciés des hommes et des femmes, des jeunes et les personnes handicapées, préalablement identifiés ?
22. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
23. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre, jeunesse et personnes handicapées, en considérant les outils développés par les intégrés?

## **5. Modalités et mise en œuvre de l'évaluation**

### **Méthodologie d'évaluation**

Pour l'approche méthodologique, il s'agit à priori, d'une évaluation de processus à la fois qualitative et quantitative. L'élaboration détaillée et définitive de la méthodologie de l'évaluation sera précisée en concertation entre l'évaluateur et le gestionnaire de l'Évaluation.

L'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation et suivra les garanties éthiques, le tout comme spécifié dans les procédures d'évaluation de l'OIT. L'OIT adhère aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'aux normes de qualité de l'évaluation du CAD/OCDE.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport.

En raison de la pandémie COVID-19 et de son impact sur le monde du travail, cette évaluation sera menée dans le contexte des critères et des approches décrits dans le guide interne de l'OIT : Implications de COVID-19 sur les évaluations au sein de l'OIT : Guide interne sur l'adaptation à la situation.

Cette évaluation étant interne, un fonctionnaire du BIT formé en tant qu'évaluateur sera désigné comme évaluateur principal. En raison des restrictions de voyage et de l'absence de possibilité d'engagement en face à face avec le personnel du projet et les parties prenantes l'évaluateur principal réalisera l'évaluation à distance avec l'appui du consultant national qui pourrait en cas de besoin réaliser des entretiens aux parties prenantes nationales y inclus des bénéficiaires finaux.

Si, au moment du début de l'évaluation, la situation de la pandémie COVID 19 a changé, des ajustements à cette méthodologie peuvent être discutés entre le gestionnaire de l'évaluation et l'évaluateur principal.

## **La démarche méthodologique prendra en compte les trois points suivants,**

*(i) La revue documentaires qui va consister en une étude et analyse de l'ensemble des documents importants du projet* : notamment documents de projet, lettre d'accord entre le partenaire financier et entre le BIT, compte rendus des principales réunions (notamment des Comités locaux du projet et du Comité National de Pilotage), ateliers et études réalisées, rapports d'activités annuels, plans de travail, le PPTD, l'UNSDCF etc. Cette phase sera couplée avec un entretien à distance avec l'équipe du projet, le personnel technique du BIT au niveau du bureau pays, du bureau régional et du siège pour permettre aux évaluateurs de recueillir l'avis et les orientations de ces cibles citées plus haut dans l'élaboration du rapport de démarrage. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation inclut dans le rapport de démarrage qui doit être finalisé en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation.

*(ii) Réalisation de contacts, d'entretiens et groupes focaux avec les principales parties prenantes du projet partenaires* du projet aussi bien relevant du BIT, du donateur, du gouvernement, des partenaires sociaux et des autres institutions impliqués dans la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirect compris les bénéficiaires finaux.

Toujours tenant compte de la situation du pays liée à la COVID19, l'évaluateur principal procèdera à des entretiens à distance pendant que le consultant national procèdera à des consultations en présentiel (ou virtuel aussi si la situation du COVID 19 le demandant) à travers des entretiens de groupe et/ou individuels avec le bailleur, le staff du projet, le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique, à travers un questionnaire

## **Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation,**

Un atelier (physique/virtuel) avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur principal au terme de la collecte des données sur le terrain.

A la fin du processus de collecte des données, l'évaluateur principal élaborera le projet de rapport (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur principal pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation

## 6. Principaux produits attendus de l'évaluation

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail...
- 2) Un rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous
  - Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
  - Acronymes
  - Résumé exécutif
  - Description du projet
  - But, champ et clients de l'évaluation ;
  - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
  - Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
  - Conclusions ;
  - Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute ;
  - Leçons apprises et bonnes pratiques ;
  - Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats par indicateurs planifiés et obtenu avec commentaires courtes par chacun, et les leçons et bons pratiques par rapport aux format BIT/EVAL; etc.) ;
- 3) Un résumé rédigé suivant une maquette devra être annexé au rapport en vue d'une publication sur le site de l'OIT.
- 4) Un rapport final de l'évaluation selon la même structure proposée au point 2

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français. La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial et avec les remerciements appropriés.

## 7. Conduite et gestion de l'évaluation

### Expertise et spécialités requises :

L'évaluateur sera un officiel du BIT formé comme évaluateur interne de projets. Compte tenu du contexte particulier lié à la pandémie de la COVID-19 limitant les voyages et déplacement à l'étranger, l'évaluateur sera assisté par un consultant national recruté sur le territoire Nigérien.

### Le gestionnaire de l'évaluation

L'équipe d'évaluation adressera son rapport au gestionnaire de l'évaluation, M. Ricardo Furman [furman@ilo.org](mailto:furman@ilo.org) et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin. L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique et des services complets du projet, avec le soutien administratif du Bureau de l'OIT à Abidjan.

### Chronogramme de l'évaluation

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	Nombre de jours pour l'évaluateur principal	Nombre de jours pour consultant national
<b>01 Préparation des TdR</b>	Préparation du projet des TdR Préparation du budget	Gestionnaire de l'évaluation	Du 21 au 31 Janvier	0	0
	Commentaires des parties prenantes sur les TdR	Gestionnaire de l'évaluation	Du 16 Février au 2 Mars	0	0
	Intégration des commentaires dans la version finale des TdR	Gestionnaire de l'évaluation	3 Mars	0	0
<b>02 Sélection des consultants</b>	Publication de l'avis de recrutement	Gestionnaire de l'évaluation	Du 16 Février au 2 Mars	0	0
	Recrutement du consultant national	Gestionnaire de l'évaluation	3-4 Mars	0	0
	Etablissement et signature du contrat	Bureau pays	5-19 Mars	0	0

<b>03 Briefing</b>	Briefing méthodologique avec les évaluateurs	Gestionnaire de l'évaluation	22 Mars	01	0
<b>04 Phase de démarrage</b>	Revue documentaire Conception des outils Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur Préparation et soumission du rapport de démarrage	Evaluateur principal	Du 29 au 30 Mars	04	02
	Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage	Gestionnaire de l'évaluation	Du 18 et 19 Mars	01	0
<b>05 Collecte de données et consultations des parties prenantes</b>	Consultations avec les parties prenantes	Evaluateur principal	Du 1-9 Avril	09	09
	Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes		12 Avril	01	01
<b>06 Rapport préliminaire</b>	Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Evaluateur principal	Du 13 au 19 Avril	05	02

	Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	Gestionnaire de l'évaluation	Du 20 Avril au 3 Mai	0	0
<b>07 Rapport final</b>	Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire de l'évaluation	28 Avril	0	0
	Intégration des commentaires dans le rapport	Evaluateur principal	5 Mai	01	01
	Révision du rapport version finale	Gestionnaire de l'évaluation	6 Mai	0	0
	Révision par EVAL pour commentaires finaux et publication en ligne	SMEO/EVAL	07 au 11 Mai	0	0
	<b>Total</b>			<b>22</b>	<b>14</b>

## 8. Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement du consultant national, les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

### Pour l'évaluateur principal:

- Un forfait pour les appels téléphoniques
- **Pour le/la consultant(e) national:**
- Les frais de consultance pour le/la consultant(e) national(e), 14 jours ;
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain (facultatifs),
- Les voyage sur le terrain (facultatifs).
- Un forfait pour les appels téléphoniques (facultatif)



A cela s'ajoutent les coûts dédiés à la logistique pour l'organisation de l'atelier de restitution

### **9. Principales qualifications et expériences requises pour le poste de consultant national**

- Bac + 3 en économie, en gestion de projet, en suivi et évaluation ou qualifications équivalentes;
- Avoir un minimum de 3-5 ans d'expérience professionnelle, notamment comme membre d'équipe pour évaluer des initiatives internationales de développement, incluant les projets au sein du SNU ou autres organisations internationales;
- Une bonne compréhension du mandat de l'OIT et du tripartisme;
- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Avoir des connaissances et expérience sur des thématiques du Projet et du pays seront des atouts;
- Excellente maîtrise du français et des langues locales dans les zones d'intervention du Projet.

Le consultant national est tenu de se conformer pleinement aux avis émis par les gouvernements nationaux et locaux et les Nations Unies et l'OIT concernant les voyages nationaux et la distanciation sociale.

Le contrat peut devoir être résilié prématurément s'il semble impossible que les produits livrables souhaités soient reçus / réalisés en raison des développements liés au COVID.

Les consultants sont également tenus de signer le code de conduite avec le document contractuel.

## Annexe 1 Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation de l'OIT

1. Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations, 4e éd. (2020)  
[http://www.ilo.ch/eval/Evaluationpolicy/WCMS\\_571339/lang--en/index.htm](http://www.ilo.ch/eval/Evaluationpolicy/WCMS_571339/lang--en/index.htm)
2. Formulaire du code de conduite (à signer par l'évaluateur)  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_206205/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206205/lang--en/index.htm)
3. Liste de contrôle. 3 Rédaction du rapport initial  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165972/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165972/lang--en/index.htm)
4. Liste de contrôle 5 Préparation du rapport d'évaluation  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165967/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165967/lang--en/index.htm)
5. Liste de contrôle 6 : Evaluation de la qualité du rapport d'évaluation  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165968/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165968/lang--en/index.htm)
6. Mmodèle pour les leçons apprises et les bonnes pratiques émergentes  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_206158/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206158/lang--en/index.htm)  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_206159/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206159/lang--en/index.htm)
7. note d'orientation 7 Participation des parties prenantes à l'évaluation de l'OIT [http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165982/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165982/lang--en/index.htm)
8. note d'orientation 4 Intégration de l'égalité des sexes dans le suivi et l'évaluation des projets  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165986/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165986/lang--en/index.htm)
9. modèle pour la page de titre de l'évaluation  
[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_166357/lang--en/index.htm/](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm/).

## Annexe 2 : Résumé du cadre logique du projet

<b>Titre du Projet : Interventions axées sur les moyens de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil au Niger basés sur le marché</b>		<b>Durée : 24 mois</b>	
<b>Structure du projet</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Nombre/ Pourcentage cible</b>
<b>OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT: LES REFUGIES ET LES COMMUNAUTES D'ACCUEIL ONT UN ACCES ACCRU A DES POSSIBILITES DE SUBSISTANCE DURABLES ET BASEES SUR LE MARCHE AU NIGER</b>			
<b>Résultat 01: Les Réfugiés et les membres des Communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont un accès équitable, amélioré et en adéquation à la demande, aux services de développement d'entreprises durables.</b>	<b>Nombre de réfugiés de sexe masculin / féminin et de populations de la communauté d'accueil ayant suivi des formations et / ou reçu des services ou un soutien à la fin du projet.</b>	<b>Rapport de suivi</b>	<b><i>Fin du projet: 35% des bénéficiaires référés</i></b>
<b>Produit 01.01. Renforcement de capacités des Services de développement des entreprises en vue d'optimiser leur appui tant aux réfugiés qu'aux communautés d'accueil de façon durable</b>			
<b>Produit 01.02. Renforcement de capacité des services de développement de coopératives en vue d'optimiser leur appui tant aux réfugiés qu'aux communautés hôtes et cela de façon durable.</b>			
<b>Produit 01.03. Les réfugiés ainsi que les membres des communautés d'accueil sont formés par les formateurs des services de développement d'entreprises et de coopératives sur les programmes GERME, ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP.</b>			
<b>Produit 01.04 Promotion d'activités inter-entreprises visant à rapprocher les acteurs de la pisciculture et de gestion des déchets</b>			
<b>Résultat 02: Les réfugiés et les membres des communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont un accès amélioré et équitable en matière de subsistance au sein de la chaîne de valeur Pisciculture</b>	<b>Nombre d'emplois créés dans la production, la transformation et la commercialisation du poisson pour les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil</b>		<b>Année 1 40 personnes (au moins 10 femmes et 20 réfugiés) occupant un emploi à court terme pour la construction des étangs piscicoles 30 personnes (au moins 5 femmes et 15 réfugiés) occupant un emploi à court terme pour la construction d'installations d'eau</b>

			<p><b>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la construction du poissonnier</b></p> <p><b>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la construction de l'unité de production d'aliments pour poissons</b></p> <p><b>Année 2 : 40 personnes (au moins 10 femmes et 20 réfugiés) occupant un emploi durable dans la production de poisson</b></p> <p><b>100 femmes (au moins 70 réfugiées) engagées dans la transformation et la commercialisation du poisson</b></p>
	<p><b>Nombre d'emplois créés dans les services de soutien à la production de poisson, pour les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil</b></p>		<p><b>Année 2 : 10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la production durable d'aliments pour poissons</b></p> <p><b>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans le stockage et la vente du poisson dans les poissonneries</b></p>
	<p><b>Nombre d'entreprises et de coopératives dans la chaîne de valeur de l'aquaculture opérationnelles après les 6 premiers mois de leur création</b></p>		<p><b>Année 2 : Au moins 50% des entreprises et coopératives soutenues par le projet</b></p>
<p><b>Produit 02.01. Les réfugiés et les membres des communautés d'accueil sélectionnés sont regroupés en coopératives et association interprofessionnelles</b></p>			
<p><b>Produit 02.02 Concevoir et offrir à court terme des formations pratiques axées sur le genre pour les acteurs du domaine de la pisciculture</b></p>			

<b>Produit 02.03. Construction d'infrastructures et installations aquacoles</b>			
<b>Résultat 3 Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans la collecte et le recyclage des déchets solides</b>	<b>Nombre de réfugiés et de membres de la communauté d'accueil engagés dans la collecte et le recyclage des déchets dans les zones cibles</b>	<b>Rapport d'étape</b>	<b>Année 1 : 75 (30 réfugiés (20 hommes, 10 femmes), 45 membres de la communauté d'accueil (25 hommes, 20 femmes)</b>  <b>Année 2: 75 (30 réfugiés (20 hommes, 10 femmes), 45 membres de la communauté d'accueil (25 hommes, 20 femmes)</b>
<b>Produit 03.01 - Les réfugiés et membres des communautés d'accueil sont mobilisés en coopératives pour la gestion des déchets</b>			
<b>03.02-Installation et équipement d'une usine de gestion intégrée des déchets à Ayorou</b>			

## **Annex 2. Documents pertinents du BIT/EVAL**

1. Code of conduct form (To be signed by the evaluator)

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_206205/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206205/lang--en/index.htm)

2. Checklist No. 3 Writing the inception report

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165972/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165972/lang--en/index.htm)

3. Checklist 5 Preparing the evaluation report

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165967/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165967/lang--en/index.htm)

4. Checklist 6 Rating the quality of evaluation report

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165968/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165968/lang--en/index.htm)

5. Template for lessons learned and Emerging Good Practices

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_206158/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206158/lang--en/index.htm)

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_206159/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206159/lang--en/index.htm)

6. Guidance note 7 Stakeholders participation in the ILO evaluation

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165982/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165982/lang--en/index.htm)

7. Guidance note 4 Integrating gender equality in M&E of projects

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_165986/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165986/lang--en/index.htm)

8. Template for evaluation title page

[http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_166357/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm)

9. Template for evaluation summary:

<http://www.ilo.org/legacy/english/edmas/eval/template-summary-en.doc>